

Introduction

D'un numéro spécial à l'autre (1977-1998)

André Martens

Volume 74, numéro 3, septembre 1998

L'économie du développement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602264ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602264ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Martens, A. (1998). Introduction : d'un numéro spécial à l'autre (1977-1998). *L'Actualité économique*, 74(3), 305–313. <https://doi.org/10.7202/602264ar>

INTRODUCTION : D'UN NUMÉRO SPÉCIAL À L'AUTRE (1977-1998)

André MARTENS

Département de sciences économiques

et Centre de recherche et développement en économie (C.R.D.E.),

Université de Montréal

Ceci est le deuxième numéro spécial de *L'Actualité économique* consacré entièrement à *l'économie du développement*, depuis la fondation de la revue en 1925. Le premier, daté d'avril-juin 1977, avait traité du thème spécifique de la distribution des revenus et de la création d'emplois dans les pays en développement. Fraîchement débarqué à l'Université de Montréal après un long périple qui m'avait amené de la Belgique au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et aussi à l'Université Concordia à Montréal, j'avais assumé la responsabilité du numéro, à l'invitation du dynamique et très convivial directeur de la revue, le professeur Roland Jouandet-Bernadat qui, hélas, nous quitta peu après dans de douloureuses et tragiques circonstances. Je crois que le numéro de 1977 eut un certain succès. Ceux qui y contribuèrent travaillèrent d'ailleurs encore de nombreuses années, de manière active, dans le domaine, et certains y oeuvrent toujours, étant restés dans l'université ou ayant rejoint des organisations nationales ou internationales à vocation économique. Ce sont Montek Ahluwalia, Leonard Dudley qui bifurqua plus tard, avec succès, vers l'histoire économique, ce qui n'est pas sans relation avec la croissance et le développement, Norberto Garcia, Oli Hawrylyshyn qui *ukrainisa* son nom en Oleh Havrylyshyn à la veille de devenir ministre des Finances à Kiev, Gerald Helleiner que je revis au Consortium pour la recherche économique en Afrique à Nairobi et à l'Institut Nord-Sud à Ottawa, Jacques Henry, aujourd'hui aussi disparu, Dipak Mazumdar, Terry Monson et enfin Gary Pursell qui m'alimenta encore pendant plusieurs années avec les versions successives de son étonnant logiciel d'analyse de prix et d'incitations aux entreprises, baptisé Inca, et que je rencontrai à nouveau dans les années 80, à Tunis, au côté du flamboyant et regretté Bela Balassa, dans le contexte de discussions animées entre les Tunisiens et la Banque mondiale sur les réformes de la politique du commerce extérieur.

Le présent numéro, à la différence de celui de 1977, n'a pas retenu un thème précis de l'économie du développement. La raison en est qu'il a été conçu comme

une sélection de travaux qui furent entièrement ou partiellement réalisés dans le cadre d'un vaste programme de recherche, connu sous le nom de PARADI¹. Ce programme unit, de 1991 à 1998, plus d'une vingtaine de chercheurs du Centre de recherche et développement en économique (C.R.D.E.) de l'Université de Montréal et du Centre de recherche en économie et finance appliquées (CRÉFA) de l'Université Laval, qui consacrèrent leurs efforts à l'examen de problématiques variées liées à l'économie du développement et groupées en quatre axes : techniques de mesure et de modélisation économique du développement, politiques macroéconomiques de développement, marchés financiers en émergence, dimensions sociales des politiques de développement et d'ajustement. Le contenu du numéro de la revue, qui est devant nous, reflète relativement bien cette diversité dans les préoccupations. Il illustre aussi qu'en économie du développement, comme dans d'autres domaines appliqués de notre discipline en général, la division du travail est devenue la règle plutôt que l'exception.

Il y a toutefois plusieurs éléments communs aux numéros de 1977 et 1998.

L'économie du développement y est vue comme l'application de l'analyse économique moderne aux mutations et problèmes non seulement de nature économique, mais aussi sociale, institutionnelle, voire environnementale et culturelle, que connaissent les pays à revenu modeste, c'est-à-dire, si on retient le critère de la Banque mondiale, ceux dont le PNB par habitant, lorsque calculé au taux de change officiel, était inférieur, en 1995, à 9 000 \$ US (à titre de comparaison, celui du pays au monde ayant le revenu par habitant le plus élevé, la Suisse, était de 40 630 dollars)². Cette vision commune de ce qu'est l'économie du développement correspond en fait à une prise de position scientifique, à savoir qu'il n'y a pas deux types d'analyse économique, l'une pour les pays riches et l'autre pour les pays pauvres. Il n'y en a qu'une : la bonne. À ce titre, l'économie du développement reste tributaire des progrès réalisés dans l'analyse économique en général, à la fois du point de vue théorique et empirique, tout en ayant, dans certains cas, contribué de manière significative à de tels progrès comme dans l'étude des situations de rente créées par des politiques commerciales et de prix, ou encore celle de la corruption, de l'activité de production des ménages, des circuits d'échanges

1. PARADI (Programme d'analyses et de recherches économiques appliquées au développement international) bénéficia d'une subvention de l'Agence canadienne de développement international, à titre de Centre d'excellence. J'eus le privilège d'en assumer la coordination avec mon collègue et ami, Bernard Decaluwé de l'Université Laval, un support inestimable nous ayant été donné par un comité scientifique composé de François Bourguignon (École normale supérieure à Paris), Vittorio Corbo (Université pontificale catholique du Chili à Santiago), Camilo Dagum (Université de Bologne), Sylviane Guillaumont-Jeanneney (Université d'Auvergne à Clermont-Ferrand), Mustapha Nabli (Université de Tunis) et Elisabeth Sadoulet (Université de Californie à Berkeley).

2. Si on corrige le PNB par habitant des pays à revenu modeste pour tenir compte de la parité du pouvoir d'achat, le panier de consommation de référence étant le panier américain, la barre des 9 000 \$ est rarement dépassée et reste donc, en quelque sorte, pertinente. Ce qui est modifié, et souvent de manière significative, est la classification des pays au sein du groupe (Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington, D.C., 1997, 236-237).

parallèles, de la segmentation du marché de la main-d'oeuvre, des migrations internes, de la répression financière, des droits de propriété et des contraintes macroéconomiques affectant la croissance. Ce qui différencie les pays en développement des pays développés, deux ensembles qui, pris individuellement, sont eux-mêmes très hétérogènes, sont les problématiques auxquelles ils sont confrontés. Souvent même, les problématiques sont voisines, mais c'est l'intensité avec laquelle se posent les problèmes sous-jacents qui explique la différence entre les deux groupes, étant donné la diversité dans les dotations en facteurs de production, les institutions et le poids de l'environnement international. À l'heure actuelle – l'épithète « actuelle » exprimant bien la vocation appliquée de l'économie du développement –, les pays en développement sont à la recherche de formes alternatives de financement intérieur et extérieur, face à une aide étrangère qui s'est rétrécie comme peau de chagrin, à la fois en termes réels et nominaux. Les pays développés, du moins certains d'entre eux, connaissent aussi des problèmes de financement, mais il ne s'agit pas pour ceux-ci d'une transformation aussi radicale que celle qu'implique le passage de l'état de pays assisté à celui de pays d'accueil d'investissements étrangers. Les pays en développement privatisent. Les pays développés aussi, mais avec le concours de bourses de valeurs mobilières ayant une longue tradition et un personnel expérimenté et dont les règles de fonctionnement sont en général transparentes. Les budgets publics consacrés à l'éducation et à la santé sont réduits dans les pays en développement. Dans les pays développés également. Par contre, les objectifs d'alphabétisation et de protection contre les maladies endémiques de l'ensemble de la population y restent du domaine du réalisable, alors que la plupart des pays en développement ont peu d'espoir, même à long terme, d'arriver à ce stade, d'où l'importance particulière qui doit y être accordée, dans le choix des projets, aux externalités positives susceptibles d'être créées par l'éducation primaire, la vaccination infantile ou les soins de santé primaires. La crédibilité des politiques monétaires se pose pour les deux groupes de pays, mais là aussi, souvent en des termes très différents. Alors que l'indépendance de la Banque centrale à l'égard du pouvoir central, dans les pays développés, est la règle plutôt que l'exception, c'est la situation inverse qui prévaut dans les pays en développement. Le Canada comme la Mauritanie souffrent d'une surexploitation de leurs réserves halieutiques. Le Canada fait face à cette « tragédie des ressources communes » avec des radars sophistiqués et des équipes rodées en biologie marine. La Mauritanie n'en a pas les moyens et ses eaux continuent à être pillées par des chalutiers-usines asiatiques et européens. On pourrait, sans grande difficulté, allonger la liste de telles comparaisons sur plusieurs pages.

Un deuxième élément commun aux travaux des deux époques est que les auteurs ont retenu, comme acteur principal de l'activité économique, l'individu plutôt que l'État, ce dernier étant appelé à corriger des défaillances et imperfections du marché ainsi que des distorsions introduites par des politiques antérieures, plutôt qu'à se substituer à des producteurs et des consommateurs qui répondent aux incitations du marché, c'est-à-dire au système des prix. C'est peut-être évident en 1998. Cela l'était moins en 1977, époque à laquelle la planification centralisée

était encore omniprésente dans bon nombre de pays en développement. Qu'on ne s'y trompe pas, cette approche commune qui redonne son importance à l'individu doté d'un comportement de marché n'a pas correspondu, de la part des auteurs, à une prescription normative visant à imposer la « solution » du marché aux pays concernés. Qu'on le veuille ou non, le comportement de marché a toujours été présent dans les pays en développement et ce, même aux heures où l'intervention planificatrice de l'État était la plus forte. Les distorsions créées par cette intervention y étaient tout simplement plus grandes. En novembre 1979, j'eus l'occasion de visiter l'Office du Niger, vaste territoire consacré principalement à la riziculture irriguée, situé sur les rives du fleuve du même nom, dans la région de Ségou au Mali. À l'époque, le prix du riz au producteur était fixé par l'État malien à un niveau faiblement rémunérateur, la demande excédentaire de céréales étant satisfaite par une aide étrangère en nature qui, une fois de plus, se faisait au détriment des paysans. En outre, la monnaie malienne, dont la valeur était liée par un système de parité fixe au franc français, était surévaluée par rapport au naira, monnaie du grand pays voisin, le Nigeria. Le résultat de l'action conjuguée, d'une part, de la politique malienne en matière de prix agricoles et de son régime de change et, d'autre part, du comportement, à l'intérêt bien compris, des agriculteurs travaillant sur les périmètres de l'Office, pouvait se voir à l'oeil nu. Les périmètres dits officiels, c'est-à-dire dont la production était achetée au prix réglementé, étaient délaissés, le riz, venu à maturité, y pourrissant. Sur les autres, les paysans s'affairaient à la récolte qui finirait sur les marchés nigériens et dont les recettes permettraient d'importer des produits manufacturés fabriqués au Nigeria ou ailleurs.

Le troisième et dernier élément commun aux deux numéros spéciaux est l'utilisation généralisée par les auteurs d'instruments d'analyse quantitative, dont l'application permet une description soignée des faits avant qu'on ne passe à l'étape normative des recommandations de politique économique ou à celle de la déduction de lois générales. En se faisant, les auteurs sont restés fidèles à ce qui se voulait être un conseil de l'économiste indien, T.N. Srinivasan, professeur à l'Université de Yale, et dont j'ai malheureusement perdu la référence écrite exacte : « En économie du développement comme dans les autres types d'investigation de nature sociale, les sentiments sont un mauvais substitut à une analyse rigoureuse ». On ajouterait même : « et surtout en économie du développement », où les sentiments, vu l'ampleur dramatique des problèmes posés, prennent facilement le dessus. Le degré de sophistication des instruments utilisés, il fallait s'y attendre, est plus grand dans le présent numéro que dans celui de 1977. Dans ce dernier, une place importante était accordée, par exemple, aux concepts, en équilibre partiel, de la protection nominale et effective d'origine tarifaire et non tarifaire. Les techniques économétriques, principalement les moindres carrés ordinaires, étaient, du moins si jugées aujourd'hui, relativement simples. Ces concepts n'ont pas perdu de leur importance et ces techniques économétriques sont encore d'une grande utilité. En 1998, on préfère cependant faire appel, pour le traitement de la protection, à des modèles explicitement formalisés et dits

d'équilibre général calculable, dont la formulation s'est considérablement raffinée ces vingt dernières années, et dans lesquels il est possible d'introduire des hypothèses plus réalistes comme, entre autres, l'hétérogénéité du bien produit localement et du bien acheté à l'étranger ou la concurrence imparfaite³. L'analyse économétrique, de son côté, a bénéficié, entre autres, des progrès considérables qui furent faits ces dernières années dans la mise au point de tests appliqués à une étude plus fine des séries chronologiques ainsi que dans le traitement des variables qualitatives.

Que nous offre le présent numéro?

La poursuite de politiques agricoles de crédit, d'investissement et, éventuellement, de prix de support et de subventions d'intrants de production ne peut pas ignorer la nature des relations de production, principalement contractuelles, qui existent dans le milieu rural. Un type de relation contractuelle, qui a quasiment disparu en Europe et en Amérique du Nord, mais qui est encore largement présent dans les pays en développement, est le métayage. Or, en présence du risque moral, la théorie des contrats prédit que le métayage est assujéti au problème de l'inefficacité dite marshallienne, ce qui veut dire que les métayers utilisent des quantités d'intrants différentes de celles utilisées par des propriétaires exploitants. À l'aide d'une base de données originales collectées par les auteurs, en 1993, dans le petit village de El Oulja, situé à 62 kilomètres au sud-ouest de Tunis, sur les bords du fleuve Medjerda, Ai, Arcand et Ethier examinent quatre questions qui furent jusqu'à présent largement ignorées par la profession : le partage des coûts entre propriétaires et tenanciers, la nature et l'importance des intrants fournis par les propriétaires, la supervision des tenanciers par les propriétaires et l'interaction répétée entre propriétaires et tenanciers.

La décentralisation financière, aussi connue sous le nom de fédéralisme fiscal, correspond au transfert de recettes fiscales, ou à celui du droit de percevoir certaines d'entre elles, de l'administration centrale de l'État aux différentes collectivités territoriales (provinces, départements, communes, etc.) avec une délégation plus ou moins importante des responsabilités (entretien des ouvrages urbains, fourniture de services d'éducation et de santé, mise en place de programmes d'emplois, etc.). La question est d'une grande sensibilité politique aussi bien dans des États fédérés, comme la Belgique ou le Canada, que dans des États unitaires, telle la France. Cette décentralisation ne peut notamment se faire que si les parties intéressées observent un certain nombre de règles élémentaires de ce qu'on a appelé ces dernières années, faute d'un terme meilleur, *bonne gouvernance*. Or, le

3. Dans le cadre du PARADI, fut d'ailleurs organisée, sur une base annuelle, une école estivale de modélisation des politiques économiques de développement à l'aide des modèles d'équilibre général calculable (École PARADI), qui se tint à Montréal, plusieurs fois à Québec, à Rabat et, en 1997, dans les locaux de la prestigieuse ENSAE à Paris, en collaboration avec le Groupe français de recherche DIAL. Un manuel contenant le matériel amélioré d'enseignement de l'École PARADI devrait sortir en 1999, dans la meilleure des hypothèses, ou en l'an 2000, dans la pire.

respect de ces règles varie considérablement selon les pays⁴. Bird et Vaillancourt proposent une typologie de la décentralisation financière et présentent une série d'indicateurs quantitatifs possibles de sa réalisation. Dans un deuxième temps, ils en analysent les forces et les faiblesses ainsi que les causes de succès ou d'échec dans le cas de huit pays en développement.

La privatisation des entreprises tient-elle ses promesses dans les pays en développement? Boubakri et Cosset répondent à cette question en faisant une recension des travaux existants. Ils la complètent à l'aide d'une base de données qu'ils ont construite patiemment au cours des années et qui leur permet d'évaluer les résultats de la privatisation pour un échantillon de 79 entreprises nouvellement privatisées de 21 pays en développement, du point de vue de la rentabilité, de l'efficacité, de la production, de l'investissement, de l'endettement et de l'emploi ainsi que des politiques de distribution des dividendes.

La nouvelle théorie du commerce international tend à démontrer que l'existence de la concurrence imparfaite et d'économies d'échelle dans la production peut modifier radicalement les impacts des politiques du commerce extérieur. Cockburn, Decaluwé et Dostie présentent les fondements théoriques de cette assertion ainsi que la procédure d'intégration de la concurrence imparfaite et des économies d'échelle dans un modèle d'équilibre général calculable. Dans une deuxième phase, ils appliquent ce dernier à l'économie tunisienne, s'interrogeant sur les effets attendus de la libéralisation du commerce extérieur de ce pays, compte tenu de la présence de tels phénomènes.

Il a été fréquemment avancé que les politiques d'ajustement structurel conduites dans les pays en développement, depuis le début des années 80, avec le concours des institutions financières internationales, et dont l'objectif est l'amélioration de l'efficacité économique, ont eu des effets sociaux néfastes, dont un accroissement de la pauvreté. Coulombe et McKay font une revue de la question sur la base des études empiriques connues, tout en nous introduisant au problème complexe de la construction des indices et profils de pauvreté. Ils terminent leur article par une analyse qu'ils effectuèrent à l'aide des données fournies par trois enquêtes annuelles successives qui furent faites auprès des ménages ghanéens et qui permirent de construire un profil de pauvreté pour le pays concerné.

Si on en croit les statistiques disponibles, le secteur informel, encore dit non structuré, a connu une importance croissante, ces dernières années, dans les pays en développement, sous l'effet, entre autres, des privatisations et de la diminution de la taille de l'État. Cependant, peu d'auteurs ont étudié, de manière systématique, la nature et l'intensité des liens de production qui unissent les activités du secteur entre elles et avec celles du secteur formel. La raison de cette omission

4. Le président d'une république andine, où avait été instauré un programme de décentralisation financière, aurait déclaré en privé, à un visiteur étranger de passage, que la seule différence qu'il avait constatée est qu'avant la décentralisation, la corruption administrative était restreinte à la capitale, alors qu'après, elle s'était étendue à toutes les régions du pays.

était principalement l'absence de données cohérentes et disponibles au niveau national. Les enquêtes réalisées ne permettaient en effet qu'une description non systémique du secteur et, dans la plupart des cas, limitée aux zones urbaines. Ayant eu accès au tableau des échanges *interactivités*, construit par la direction de la Statistique du Sénégal, où la distinction est faite entre activités formelles et informelles, Dansereau, Martens et Schnabl essaient de combler ce vide dans l'étude des liens, moyennant l'utilisation d'une méthode d'analyse structurelle, connue sous le nom d'analyse des flux minimaux et développée indépendamment par Schnabl.

Les marchés financiers en émergence occupent, depuis le début des années quatre-vingt-dix, le centre de l'actualité boursière, ayant, entre autres, attiré bon nombre d'investisseurs des pays riches. Ces marchés existent cependant fréquemment dans un environnement économique et politique instable, comme l'a montré récemment l'effondrement de places boursières en Asie du Sud-Est, sous l'effet conjugué de politiques macroéconomiques inadéquates, dont celle du taux de change, et de l'action déstabilisatrice de groupements d'intérêts privés, sinon familiaux. Garcia fait une recension des modèles de prix d'actifs qui ont été utilisés dans le contexte des marchés financiers en émergence en soulignant qu'il est plus facile de mesurer le risque pour des marchés déjà établis, comme ceux des États-Unis et d'Europe, que pour les autres. Faisant aussi appel à ses propres travaux, il insiste, en particulier, sur l'importance de soumettre la performance des marchés financiers en émergence à des tests de changement structurel et à des tests diagnostiques qui permettent de vérifier si les relations estimées, et notamment la valeur de coefficient bêta qui mesure le changement relatif du rendement d'un actif déterminé par rapport à celui du portefeuille du marché, sont stables dans le temps et n'ont pas souffert, dans l'analyse, de l'omission de facteurs importants. L'article se termine par la présentation d'un modèle récent qui permet d'étudier, dans une optique temporelle, l'intégration des marchés financiers émergents au marché financier mondial.

Selon les chiffres officiels, le taux de chômage des diplômés marocains de l'enseignement supérieur est passé, de 1987 à 1995, de 6,2 % à 36,6 %, avec une concentration concomitante et progressive de la population estudiantine dans des facultés englobant études juridiques et économiques, sans rapport avec les capacités d'accueil et d'encadrement de ces institutions. La situation préoccupe au plus haut point les autorités marocaines, ayant déjà été génératrice de remous sociaux, en particulier à Casablanca et Rabat. Partant du principe que la mise en oeuvre de toute politique correctrice de cette situation passe nécessairement par une meilleure connaissance des facteurs qui expliquent que les finissants de l'enseignement secondaire (« les futurs bacheliers ») choisissent telle filière universitaire plutôt qu'une autre, Montmarquette, Mourji et Mahseredjian s'attachent à l'étude des déterminants de ces choix, ou, plus précisément, des choix tels qu'annoncés, sur la base d'une enquête qu'ils réalisèrent en février 1996 auprès de 595 élèves des classes terminales de quatre lycées casablancais. Leur étude comporte trois volets. Dans le premier, ils recherchent les déterminants qui expliquent que les étudiants décident

d'aller à l'université, l'outil d'analyse étant un modèle *probit* dans lequel la variable latente est la propension de l'élève à suivre ou non des études universitaires. Dans le deuxième, ils font appel à un modèle dit d'utilité aléatoire, dont ils déduisent un modèle (mixte) de choix discrets permettant d'identifier les déterminants des choix des filières universitaires elles-mêmes. Dans le troisième et dernier volet, les auteurs analysent l'intérêt exprimé pour chaque filière à l'aide de modèles *probit* et *probit* ordonné, corrigés pour le biais de sélection associé à la poursuite ou non d'études universitaires.

Les externalités positives créées par les programmes de santé et d'éducation sont, en général, importantes et, en particulier, comme il a été dit plus haut, elles risquent de l'être davantage pour les pays en développement. Or, faut-il le rappeler, elles ne sont pas reflétées par le système des prix et ce, même si tous les marchés sont en concurrence parfaite, ce qui signifie qu'en l'absence de leur prise en considération explicite, l'impact de ces programmes sur le bien-être des populations risque d'être sous-estimé. Savard et Adjovi relèvent le défi en introduisant explicitement les externalités générées par la santé et l'éducation dans un modèle d'équilibre général calculable appliqué au Bénin. Plus précisément, ils se demandent si les mesures conventionnelles contenues dans le programme d'ajustement structurel béninois, comme la libéralisation du commerce extérieur qui affecte, entre autres, le volume des recettes fiscales, ont des effets différents selon que l'on tient compte ou non de telles externalités.

En janvier 1994, la monnaie commune aux pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, le franc CFA, fut dévaluée en termes nominaux de 50 %, après des années d'hésitation de la part de leurs dirigeants (et de la France). De 50 francs CFA pour un franc français, la parité fut fixée à 100 francs CFA. Une dévaluation nominale, on le sait, n'a les effets attendus que si elle est accompagnée d'une dévaluation réelle, ce qui n'aurait pas été le cas, dans la situation ci-dessus, si le niveau général des prix intérieurs des pays concernés avait augmenté en termes relatifs, c'est-à-dire par rapport aux prix étrangers, de 100 % ou plus. Tandian, en se basant sur l'ensemble des études qui portèrent sur la question et sur ses propres investigations, fait un inventaire des impacts de la dévaluation de 1994 sur quelques pays membres des deux unions du point de vue de leur compétitivité externe, mesurée en termes de l'ajustement réel qu'ils réalisèrent, du volume de leur commerce extérieur hors zone CFA et *intrazone*, et des variations de leurs avoirs en devises. Dans son analyse, elle accorde une attention particulière aux différences entre les politiques macroéconomiques, budgétaires et autres, qui furent conduites au niveau national.

Je remercie vivement le jeune et très entreprenant directeur de *L'Actualité économique*, le professeur Paul Lanoie, de m'avoir fait suffisamment confiance pour me charger de ce numéro spécial et d'avoir mis à ma disposition les services, d'une très haute qualité professionnelle, de l'équipe qui l'entoure. À l'occasion de cette aventure, j'ai contracté une immense dette de reconnaissance, qui malheu-

reusement n'est pas monnayable pour les intéressés, ce qui est heureux pour moi, envers mes collègues qui acceptèrent de publier une partie de leurs travaux dans le numéro. Un sous-ensemble de cette dette, je l'ai aussi envers les arbitres anonymes. Fait qui n'est pas fréquent, je crois, aucun des arbitres, lorsque je les sollicitai, ne refusa de collaborer et aucun d'eux n'abandonna en cours de route. Au C.R.D.E., Marie-Christine Thirion coordonna le suivi de la réception des *tapuscrits* et de leur renvoi aux auteurs avec commentaires des arbitres, tout en leur rappelant régulièrement, et de manière fort utile, ainsi qu'à moi, les échéances à observer. Finalement, et non des moindres, Francine Martel, aidée de Cécile Richer et de Sharon Brewer-Moscato, passa en détail tous les textes en revue afin d'en améliorer éventuellement le style, vérifier l'exactitude des références bibliographiques et rendre la présentation conforme aux normes et conventions que s'est imposées *L'Actualité économique*. Qu'elles aussi acceptent toute ma gratitude.